

SUDOANG

SUDOANG

Promouvoir une gestion durable et concertée du stock d'anguilles dans la zone SUDOE

Projet en cours de réalisation dans le cadre de l'axe prioritaire "Protection de l'environnement et promotion de l'efficacité des ressources" du programme Interreg SUDOE.

Convention de subvention No: SUDOANG-SOE2/P5/E0617

Date de lancement du projet: 01/03/2018

Durée: 36 mois

LIVRABLE NO.:	E. 8.2.1
TITRE DU LIVRABLE TITLE:	Proposition de structure et de composition de la plateforme
AUTEURS:	Antonio García-Allut, Miriam Montero Salinas, César Pazos Guimeráns
PERIODE DE REFERENCE:	Jun2019-Jun2020
NUMERO D'ACTION LIEE	A 8.2
ORGANISME RESPONSABLE DU LIVRABLE	Fundación Lonxanet

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	4
Objet du document	4
2. METHODOLOGIE	5
3. PLATEFORME DE GOUVERNANCE.....	6
Mission/Vision	6
Objectifs	7
Fonctions internes	7
Composition	7
Structure organisationnelle à plusieurs niveaux	8
Structure organisationnelle interne	9
Coordination internationale de la Plateforme.....	13
4. PROCHAINES ETAPES.....	14

1. INTRODUCTION

Objet du document

Compte tenu de la situation critique de l'anguille européenne, l'UE a adopté en 2007 le premier règlement (règlement du Conseil 1100/2007), qui a fourni un cadre réglementaire pour sa reconstitution. Malgré les bonnes intentions de ce règlement, douze ans plus tard (2020), l'anguille est toujours dans une situation critique. Le cadre réglementaire est nécessaire pour la reconstitution de l'anguille européenne, mais il semble insuffisant.

En effet, la disposition 6 du règlement stipule que "Le succès des mesures de reconstitution du stock d'anguille européenne **dépend d'une coopération étroite et d'une action cohérente au niveau de la Communauté, des États membres, des collectivités locales et régionales**, ainsi que de **l'information, de la consultation et de la participation des secteurs publics concernés...**", ce qui implique que la coopération à plusieurs niveaux entre les administrations des différents États, les administrations régionales, les scientifiques, les pêcheurs et les autres acteurs ayant un intérêt vis-à-vis des anguilles, est une condition nécessaire pour atteindre l'objectif d'amélioration du stock d'anguille européenne.

Il ne s'agit pas tant d'une question de bonne gestion mise en œuvre dans un État, mais plutôt du degré et de la qualité de la collaboration entre les États et les acteurs respectifs.

Le projet "**Promotion de la gestion concertée et durable des anguilles dans la zone SUDOE**" (Espagne, France et Portugal) (SOE2/P5/E0617), acronyme **SUDOANG**, a pour objectif spécifique de "Renforcer la coopération des acteurs impliqués dans la gouvernance des anguilles et de leurs habitats dans la zone SUDOE", d'améliorer la coordination et la communication entre les gestionnaires d'anguilles à différents niveaux et secteurs, et d'explorer de nouvelles approches de gestion.

Ce projet découle de la nécessité de reconstituer la population d'anguilles européennes (*Anguilla anguilla*), qui a diminué au cours des 50 dernières années et se trouve en dehors de ses limites biologiques de sécurité. Malgré le plan de reconstitution établi par l'UE en 2007, le stock ne s'est pas reconstitué. L'une des causes est le manque de dialogue et de stratégies communes entre les acteurs concernés (administrations, scientifiques, gestionnaires, pêcheurs, ONG) et aux différents niveaux (local, régional, national). En tant qu'acteurs participant à l'administration publique qui gère les ressources et les espaces d'intérêt environnemental, nous distinguons les techniciens de ceux qui prennent les décisions finales. Par techniciens, nous entendons tous ceux qui fournissent des informations pertinentes pour le système de gestion, qu'elles soient biologiques, environnementales, sociales, économiques, etc. Et par décideurs et législateurs, nous entendons ceux qui proposent les règles nécessaires à la gestion durable d'une ressource ou d'une zone protégée.

La promotion de la collaboration entre les participants aux projets implique la formation et la mise en œuvre de principes et de valeurs associés à la nouvelle gouvernance.

La plateforme de gouvernance est l'un des principaux produits résultant de la mise en œuvre du projet SUDOANG et vise à améliorer la coopération et le travail de collaboration entre les principaux acteurs s'intéressant aux anguilles, avec l'objectif commun de restaurer la population d'anguilles.

Une plateforme, comme toute autre organisation sociale, est un groupe de personnes qui partagent des préoccupations et des idées concernant un problème ou une question commune (situation critique de l'anguille européenne) et qui s'organisent pour tenter de le résoudre ou pour donner des réponses visant à le réduire.

Dans ce rapport, sous l'activité 8.2. Proposition pour une future plateforme de gouvernance, sont décrits les piliers de base de la plateforme, sa composition et sa structure. La structure et la composition proposées sont le résultat d'un travail, coordonné par la Fondation Lonxanet, avec les membres, partenaires et associés du projet SUDOANG, qui ont participé activement. En réalité, le résultat obtenu jusqu'à présent est une conséquence de l'accord et du consensus entre eux.

Une fois le projet achevé, afin que la plateforme de gouvernance reste active, il est prévu que les acteurs les plus impliqués et les plus engagés dans les objectifs de récupération des anguilles exercent un certain rôle de leadership qui aidera les participants au projet les plus engagés à maintenir et à renouveler leur intérêt pour la participation au sein de la plateforme de gouvernance.

2. METHODOLOGIE

Une approche favorisant la participation a été appliquée dans la majeure partie du processus de conception et de développement de la plateforme, qui a débuté en juin 2019. Cette approche vise, entre autres objectifs, à renforcer la légitimité et la cohésion interne des membres impliqués dans la conception de la plateforme. Des représentants de différentes sections des administrations régionales et nationales, ainsi que des pêcheurs, des ONG, des représentants de centres de recherche sur l'anguille, etc. ont participé au projet de manière assez active en personne. Parmi ceux-ci, un groupe d'appui à la plateforme de gouvernance (GSP), comprenant des représentants de tous les secteurs dans les trois pays, a été créé en février 2020 pour contribuer étroitement au développement de la plateforme de gouvernance.

Le GSP a travaillé en ligne, par des échanges de courriels et des vidéoconférences avec un niveau de participation élevé. La plupart des points discutés, nécessaires pour jeter les bases de la plateforme, ont été convenus par ces acteurs, et sont le résultat d'un dialogue constructif entre toutes les parties.

Auparavant, dès le début du projet, la plupart des activités menées par la Fondation Lonxanet étaient planifiées et exécutées dans le but de promouvoir la participation collaborative de ses membres. Les ateliers de renforcement du dialogue (A7.2), le séminaire sur la bonne gouvernance (A7.3), organisé lors des réunions annuelles, ainsi que les diverses communications et enquêtes auprès des partenaires, etc. ont tous contribué à renforcer la collaboration entre les parties prenantes et à travailler ensemble sur les bases de la future plateforme de gouvernance de l'Anguille.

Il a également fallu aborder des questions plus sensibles telles que - les préjugés -. Les préjugés constituent des obstacles aux processus où la collaboration est nécessaire. Cette question a été traitée exclusivement d'un point de vue narratif, afin de transmettre aux participants l'idée que si nous ne réduisons pas ces préjugés, souvent difficiles à reconnaître, il sera très difficile pour la plateforme d'atteindre ses objectifs.

3. PLATEFORME DE GOUVERNANCE

Toute organisation formelle ou informelle, ayant vocation à durer dans le temps, doit énoncer la mission et la vision de cette organisation, ainsi que ses objectifs. La création de la plateforme est l'objectif qui donne un sens à ses membres pour aborder un problème complexe qu'il est impossible de résoudre uniquement à partir de perspectives fragmentées (locales ou nationales). Il est nécessaire de créer des espaces de collaboration entre tous les acteurs qui s'intéressent à la restauration des anguilles. Avec la création de la plateforme de gouvernance à plusieurs niveaux (articulation collaborative entre les administrations régionales, nationales et internationales), une opportunité est ouverte pour un travail commun et collaboratif entre les divers acteurs, indépendamment de leur rôle, de leur nationalité, de leur sexe, de leur âge, etc.

La mission d'une organisation, est ce que la plateforme doit réaliser de manière réaliste pour atteindre certains de ses objectifs dans un laps de temps déterminé. La Vision est l'orientation majeure que la plateforme souhaite atteindre en ce qui concerne son but ultime.

Au cours de différentes réunions, organisées avec la plupart des participants, il a été convenu que la mission de la plateforme devrait inclure la Vision dans une même déclaration.

Mission/Vision

Pour contribuer à la reconstitution du stock d'anguille européenne, encourager la participation conjointe des parties prenantes (pêcheurs, scientifiques, ONG, etc.) dans différents pays, promouvoir les bonnes pratiques et faciliter une gestion coresponsable et durable.

D'autre part, une organisation doit également définir ses principaux objectifs stratégiques, indépendamment du fait que ces objectifs puissent évoluer dans le temps. Les objectifs stratégiques sont quelques-uns des résultats généraux que la plateforme doit atteindre lors de l'élaboration de sa mission/vision.

Les objectifs qui ont été acceptés par les participants pour cette première étape de la plateforme sont les suivants :

Objectifs

- **ÊTRE RECONNU** comme un groupe consultatif par les administrations et les parties prenantes.
- **SENSIBILISER** sur la situation délicate de l'anguille par des campagnes, la promotion de bonnes pratiques, des ateliers, des conférences, etc. et d'autres outils de diffusion.
- **CONTRIBUER** à la préservation de l'anguille en fournissant des connaissances et des informations aux différentes parties prenantes, en facilitant une gestion responsable et durable de l'anguille.

Il y a peut-être d'autres objectifs, mais à ce stade initial du développement de la plateforme, il a été convenu que la réalisation de ces objectifs serait nécessaire pour la consolidation de la plateforme.

Fonctions internes

Tous les membres de la plateforme, dans la mesure de leurs possibilités, participent et collaborent afin de la rendre plus dynamique, dans le but d'atteindre les objectifs prévus. Que les membres soient plus ou moins actifs, les coordinateurs jouent un rôle essentiel dans la dynamisation de la plateforme et s'accordent sur les principales fonctions à remplir.

Certaines de ces fonctions identifiées par la majorité des membres sont :

- **RENFORCEMENT** de la collaboration au sein et entre les États pour contribuer à une gestion coordonnée (régionale, nationale et internationale)
- **HARMONISER** les protocoles et les méthodologies liés à l'anguille et à sa gestion.
- **CRÉER** un réseau pour l'échange et le partage d'informations et d'expériences de gestion entre les parties prenantes qui sont membres de la plateforme.

Composition

Qui devrait appartenir ou participer à la plateforme ? Tous les membres ou entités qui composeront la plateforme de gouvernance doivent être caractérisés par une motivation commune et être en phase avec la **reconstitution du stock d'anguille européenne**. L'incorporation de membres qui ne partagent pas cet objectif générerait des distorsions et des conflits internes, rendant impossible le bon fonctionnement de la plateforme elle-même.

Pour participer à la plateforme, tous les membres doivent faire de la reconstitution du stock d'anguille leur objectif principal et, si nécessaire, ouvrir des espaces de dialogue pour sensibiliser les acteurs dont les activités peuvent nuire à cette reconstitution.

Structure organisationnelle à plusieurs niveaux

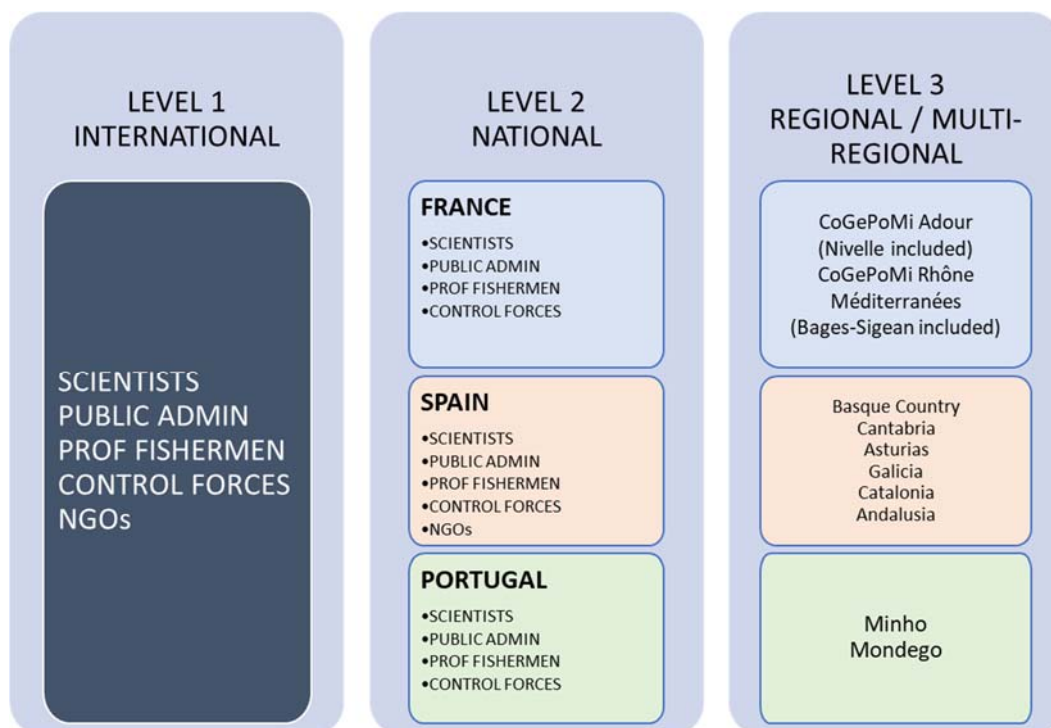
La plateforme, comme toute autre organisation sociale, est une entité structurée et hiérarchique. Cette hiérarchie, à l'exception des décideurs-gestionnaires rattachés aux administrations publiques, ne constitue pas nécessairement une hiérarchie formelle. La hiérarchie est plutôt basée sur les types et les degrés de responsabilité assumés par chaque membre et est reconnue.

Les organisations sociales, comme mentionné ci-dessus, sont structurées autour de la réalisation d'un but ultime, commun à tous les membres. Cet objectif donne un sens et une cohésion à tous les membres et favorise leur action commune, bien que pour atteindre cette harmonie, des délibérations et des accords préalables soient nécessaires.

La structure à plusieurs niveaux souligne la complexité de la plateforme, car elle implique un travail de collaboration entre les différents niveaux de gouvernement pour partager des expériences qui permettent d'harmoniser le degré de connaissance entre les régions.

Les différents niveaux de gouvernement au sein d'un pays deviennent particulièrement complexes dans les pays qui sont plus décentralisés et qui ont des administrations régionales autonomes qui peuvent avoir des pouvoirs de gestion des anguilles similaires à ceux de l'État pour leur territoire. C'est le cas des Communautés autonomes en Espagne. Les cas de la France et du Portugal, avec des gouvernements plus centralisés, sont intrinsèquement et apparemment moins complexes. Cependant, la plus grande difficulté pour harmoniser les politiques communes de l'anguille peut se situer entre les administrations de chaque pays. Il s'agit d'un véritable défi pour le projet de plateforme de gouvernance, mais c'est sans aucun doute nécessaire car pratiquement inexistant avant le projet SUDOANG. Ce projet ouvre une possibilité de le concrétiser.

Afin de configurer cette proposition de composition et de structure, les partenaires de SUDOANG ont été retenus comme point de départ. Le schéma suivant montre les principaux niveaux entre les différentes administrations régionales, nationales et internationales.



Structure organisationnelle interne

Sur la base de cette proposition de structure élémentaire, une proposition d'organisation interne a été élaborée, qui met l'accent sur la fonctionnalité des acteurs, leur rôle au sein de la plateforme et les mécanismes d'interaction et de communication entre les différents acteurs et les administrations correspondantes.

Ce modèle d'organisation interne, tente d'être un reflet des nouveaux modèles de gouvernance basés sur l'inclusion ou la diversité des acteurs, pour atteindre un certain degré de représentativité de chacun des secteurs qu'ils représentent, pour faciliter la connectivité entre eux, etc.

Tout au long du projet, une méthodologie spécifique a été appliquée pour dresser la carte des acteurs (E8.1.1.) associés à chacun des 10 bassins fluviaux référencés dans le projet. Cet exercice a deux applications pratiques dans le cadre du projet L'une de ces applications consiste à identifier les acteurs du bassin pilote sélectionné dans le cadre du projet afin que la plateforme puisse exercer, presque à titre expérimental, sa fonctionnalité de suivi et de traitement des problèmes qui se posent dans le bassin pilote. Une deuxième application consiste à montrer aux futurs membres de la plateforme, une fois le projet SUDOANG terminé, une méthodologie qui leur permettra d'entamer un processus d'identification des acteurs et de la relation d'influence/de pouvoir (positive ou négative) entre eux, dans n'importe quel bassin fluvial.

Les cartes des acteurs ont également servi à révéler le degré de diversité des acteurs participant au projet SUDOANG et ceux qui manqueraient, en réfléchissant au développement futur de la plateforme. Ces cartes des acteurs indiquent également la diversité selon le pays, la région et le bassin.

Sur cette base, il aurait été utile, dans chaque pays, de créer des **organisations professionnelles**, en tant qu'unités organisationnelles de base, sur lesquels reposerait le reste des autres unités organisationnelles de niveau supérieur.

Mais comme le partenariat SUDOANG rassemble des organisations engagées dans la restauration de l'anguille à différents niveaux et dans tous les secteurs, nous avons concentré nos efforts sur ces acteurs pour construire une proposition aussi cohérente que possible.

Dans cette perspective, la première action a été axée sur la création de ces **comités nationaux** dans chaque pays qui regrouperaient les organisations professionnelles (scientifiques, pêcheurs, gestionnaires, forces de contrôle et ONG). L'étape suivante a consisté à mettre en place la **coordination internationale de la plateforme**, qui rassemblerait un représentant par catégorie professionnelle et par pays.

Les comités nationaux de l'anguille pour le Portugal et l'Espagne ont été créés. Dans le cas de la France, cela ne se fait pas, car il existe déjà en France un Comité français de l'anguille. Les comités nationaux seraient composés de représentants de chaque type d'acteurs (scientifiques, pêcheurs, gestionnaires, forces de contrôle et ONG).



Dans le cas français, et afin de ne pas créer de confusion entre le Comité français de l'anguille qui existait déjà avant le projet, et le modèle d'organisation de la France dans le projet SUDOANG, il a été décidé, comme suggéré par les membres français eux-mêmes, de créer ce que l'on appelle

L'Équipe française, participant à un niveau de coordination, avec des fonctions différentes de celles des comités nationaux du Portugal et de l'Espagne.

Comme indiqué précédemment, chaque comité/équipe sera dirigé par un coordinateur.



Les coordinateurs ont un rôle essentiel dans l'ensemble du processus de démarrage et de mise en œuvre de la plateforme. Pour cela, certaines de leurs fonctions ont été définies :

- Sélectionner, parmi les partenaires et associés de SUDOANG, les représentants des différentes catégories d'acteurs (chercheurs, pêcheurs, administrations publiques (nationales et régionales), ONG, forces de contrôle, etc.
- Contactez ces membres potentiels du comité/équipe national(e), expliquez leur rôle et les invitez à se joindre.
- Constitution du Comité national portugais, du Comité national espagnol et de l'équipe française de SUDOANG. L'équipe française, ne sera active que dans le cadre du projet

Après le travail des trois coordinateurs, la consultation de tous les membres du projet SUDOANG et la réception de réponses favorables ou le report de réponses, les deux Comités nationaux d'Espagne et du Portugal ont été constitués, avec des membres représentant les acteurs impliqués dans la gestion des anguilles dans chaque pays.

COMITE NATIONAL ESPAGNOL	ORGANISME	SECTEUR
César Rodríguez	Ríos con Vida	ONG
Estibaliz Díaz et María Mateo	AZTI	Chercheurs
Lluís Zamora	U. Girona	Chercheurs
Carlos Fernández Delgado et Ramón De Miguel	U. Córdoba	Chercheurs
Encarnación Benito	Ministère des Pêches	Gestionnaires
Lucía García et Almudena Álvarez	Principado de Asturias	Gestionnaires
María José Rico	FECOPAS	Pêcheurs
Miguel Ángel Pacheco	SEPRONA	Forces de contrôle

COMITE NATIONAL PORTUGAIS	ORGANISME	SECTEUR
Isabel Domingos et Maria João Correia	FCUL/MARE	Chercheurs
Carlos Antunes	CIIMAR	Chercheurs
Ana Telhado (*)	APA	Gestionnaires
Marta Santo (*)	ICNF	Gestionnaires
Augusto Porto	APRMM	Pêcheurs
José Vieira	GNR_SEPNA	Forces de contrôle
Carlos Loureiro	ASAE	Forces de contrôle

(*) Participation limitée à la durée du projet SUDOANG.

SUDOANG | www.sudoang.eu

Le projet SUDOANG est en cours de réalisation dans le cadre de l'axe prioritaire "Protection de l'environnement et promotion de l'efficacité des ressources" du programme Interreg SUDOE. Convention de subvention no. SOE2/P5/E0617E0617

EQUIPE FRANCAISE SUDOANG	ORGANISME	SECTEUR
Hilaire Drouineau et Gilles Adam		Chercheurs Administration publique

Dans le cas français, l'existence du Comité national de l'anguille en France est considérée comme un avantage pour le projet. Les coordinateurs des comités nationaux portugais et espagnol, ainsi que les autres membres du projet SUDOANG, peuvent être directement informés par les coordinateurs de l'équipe française de l'expérience des comités de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) et de l'expérience du comité national français de l'anguille. Ces informations sont précieuses, car elles peuvent inspirer le développement de la plateforme de gouvernance en cours d'élaboration dans le cadre du projet SUDOANG. Par conséquent, l'une des principales fonctions de l'équipe française est d'assurer la liaison avec les membres du Comité national français de l'anguille et du COGEPOMI, pendant toute la durée du projet, en les informant de l'avancement de la plateforme de gouvernance.

Une fois le projet terminé, le Comité national français de l'anguille décidera s'il est dans son intérêt de rejoindre la plateforme ou non.

Coordination internationale de la Plateforme

Une fois les comités et l'équipe constitués, et dans un deuxième temps, le COORDINATION INTERNATIONALE DE LA PLATEFORME doit être créée, pour traiter des questions à cette échelle.

Sélection des membres de cette plateforme internationale de coordination :

- • 1 représentant des scientifiques par pays
- • 1 représentant des pêcheurs professionnels par pays
- • 1 représentant de l'administration publique nationale par pays
- • 1 représentant des forces de contrôle par pays
- • 1 représentant d'ONG par pays

Lorsque la coordination internationale est constituée, ses membres doivent définir ses principales fonctions.

COORDINATION INTERNATIONALE DE LA PLATEFORME	ORGANISME	SECTEUR	ETAT
César Rodríguez	Ríos con Vida	ONG	ESPAGNE
Estíbaliz Díaz	AZTI	Chercheurs	ESPAGNE
Encarnación Benito	Ministère des Pêches	Gestionnaire	ESPAGNE
María José Rico	FECOPAS	Pêcheurs	ESPAGNE
Miguel Ángel Pacheco	SEPRONA	Forces de Contrôle	ESPAGNE
Isabel Domingos	FCUL/MARE	Chercheurs	PORTUGAL

La désignation des représentants français est en cours au moment de la rédaction.

Le coordination internationale, lorsqu'elle le juge approprié, peut se réunir, partager des informations et évaluer l'état de l'anguille, dans une perspective supranationale. Le coordination internationale n'a pas la capacité de prendre des décisions et ses propositions ne sont pas contraignantes, mais dans les cas où la collaboration internationale (entre deux ou plusieurs pays) est considérée comme une mesure essentielle, le coordination internationale peut proposer, suggérer, etc. certaines mesures ou actions qui sont bien fondées et qui sont clairement dans l'intérêt de l'anguille.

4. PROCHAINES ETAPES

Dans les prochains mois, dans le cadre de l'activité A8.3 Promotion de la mise en œuvre de la Plateforme de Gouvernance, il est prévu de sélectionner un bassin pilote, parmi les dix bassins mentionnés dans le projet, d'identifier les acteurs pertinents de ce bassin et, avec les acteurs locaux et les membres du projet SUGOANG, de réaliser un premier diagnostic du bassin.

Les résultats de ce diagnostic seront classés par catégorie et par ordre d'importance. A partir de la liste des problèmes identifiés par les acteurs locaux, un ou plusieurs problèmes seront sélectionnés

qui peuvent être traités de manière réaliste par la plateforme de gouvernance dans son évolution actuelle.

Les problèmes à traiter par la plateforme devront être totalement ou partiellement accessibles et ce, pendant toute la durée de cette activité. Il ne s'agit pas nécessairement de parvenir à un résultat final et de résoudre le problème identifié. L'objectif du projet pilote est de mettre en place le fonctionnement de la plateforme, c'est-à-dire d'amener la plateforme à se concentrer sur le problème dans le bassin choisi, de discuter entre ses membres et avec les acteurs locaux de la manière de l'aborder, de définir le type d'actions que la plateforme peut mettre en œuvre pour aider à minimiser ou à résoudre le problème, etc. L'objectif final est de suivre l'ensemble de ce processus en termes de structure, de composition et de fonctions de la plateforme. Au cours de ce suivi, les points faibles mis en évidence par la plateforme seront identifiés, c'est-à-dire ce qui a bien fonctionné et ce qui a moins bien fonctionné, etc.

Sur la base des résultats de ce test, des propositions et des modifications seront apportées à la plateforme qui contribueront à son renforcement. A partir des changements mis en œuvre une version la plus avancée de la plateforme émergera dans le cadre du projet. Il est attendu qu'avec l'intégration de ces changements, la plateforme atteindra un niveau d'élaboration raisonnablement acceptable pour faire face à son avenir avec courage. Ceci est souhaitable, mais sa continuité, une fois SUDOANG terminée, dépendra également de la volonté et du temps que la majorité de ses membres, ou les plus engagés et proactifs, voudront lui consacrer. Si la plateforme devait s'effondrer après l'achèvement du projet et qu'une organisation ayant une composition, une participation et des objectifs similaires à ceux de cette plateforme n'était pas créée, le problème de l'anguille aurait de bonnes chances de se perpétuer.

L'une des principales contributions de ce projet à la gestion de l'anguille est la création des comités nationaux du Portugal et de l'Espagne, ainsi que de la coordination internationale de l'anguille. Ces institutions offrent une opportunité d'amélioration efficace de la gestion des anguilles pour les pays impliqués dans le projet. Il ne fait aucun doute que le projet SUDOANG est l'occasion de démontrer que, grâce à la collaboration et à la participation, ainsi qu'au résultat du web interactif, il est plus efficace de traiter des problèmes de nature complexe, tels que la restauration de l'anguille européenne.